

Conseil d'administration du 10 novembre 2021

Présents :

François DUMEZ (ITEA), Thomas CONTENTIN (IFEP), Eric GARROUSTET (SFEG), Gérard LECA (GCEE), Fabrice LETENEUR (SYPRODEAU), Luc MANRY (ITSEP), Jean VIGIER (GCEE), Fabien DROUET (SYNTEAU), Pierre KIRSH (SIET), Jean-Luc VENTURA (UIE), Marion LE GOFFIC (UIE), Florent BOULIER (UIE), Céline RETBI (UIE), Anne-Laure MAKINSKY (UIE)

Excusés :

1- Approbation du compte-rendu, CA UIE du 14 septembre 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2- Point financier au 8/11/2021

Comptes au 08.11.2021 :

Disponibilités au 08.11.2021 : 206 710,57 €

- Solde banque au 30.10.2021 : 149 097,46 €
- Livret A : 57 549,61 €
- Caisse : 63,50 €

Cotisations 2021 :

1^{er} appel lancé le 6 juillet 2021

- Cotisations membres : 59 423,33 €
- Prestations individualisées : 59 230,83 €

2nd appel lancé le 8 novembre 2021

- Cotisations membres : 58 425.47 €
- Prestations individualisées : 56 365.51 €

Résultat au 08/11/2021: 37 528,10 €

Produits : 308 637,60 €

- 233 445,10 € - Cotisations 2021
- 53 700 € - Subvention fonctionnement FNTP
- 18 000 € - Eau magazine n°37
- 3 492,40 € - autres refacturations

Charges : 271 109,50 €

- Dépenses courantes : Sur un budget de 111 492 €, les dépenses actuelles sont de 54 169,48€.

- Impôts, Taxes et versement assimilés : Sur un budget de 12 628,40 €, les dépenses sont de 5 526,30 €.
- Masse salariale : Sur un budget de 284 619 €, les dépenses sont de 211 413,80 €.

Résultat estimé au 31/12/2021 : - 54 168 € :

Produits : 372 210 €

- 233 445,10 € - Cotisations 2021
- 55 000 € - Subvention fonctionnement FNTF
- 40 500 € - Subvention projets
- 36 000 € - Eau magazine n°37/38
- 7 264,90 € - autres refacturations

Charges : 426 378 €

- Dépenses courantes : Sur un budget de 111 492 €, les dépenses sont estimées au 31.12, à 73 502,97 € (aucunes dépenses pour l'étude Adour-Garonne – budget de 16K€).
- Impôts, Taxes et versement assimilés : Sur un budget de 12 628,40 €, les dépenses sont estimées au 31.12 à 10 512,50 € (la partie TVA non récupérable est moins importante).
- Masse salariale : Sur un budget de 284 619 €, les dépenses sont estimées au 31.12 à 321 539,50 €.

Le décalage s'explique par :

- Effectif de 5 salariés sur 6 mois (remplacement d'Anne-Laure MAKINSKY par Clotilde TERRIBLE) = Charges patronales plus élevées
- Dotation sur immobilisations : Sur un budget de 15 647 €, les dépenses sont estimées à 20 823 €

- ⇒ La situation financière de l'UIE reste tendue. Il y a eu 2% d'inflation en 2021.
- ⇒ Un projet de budget UIE pour 2022 sera présenté au bureau du 16/12/2021 avec des cotisations et prestations individualisées assorties.

3- Sujets « représentation d'intérêts »

- Varenne agricole de l'eau

L'UIE participe au thème 3 : « Partager une vision raisonnée des besoins et de l'accès aux ressources en eau mobilisables pour l'agriculture sur le long terme : réalisations, avancées et perspectives ».

L'UIE soutient notamment les solutions de recharge artificielle de nappes, solution qu'elle a mise en avant dans la consultation. Echanges avec :

- ✓ Luc Servant, APCA, co-président du thème 3
- ✓ Dominique Darmendrail, BRGM
- ✓ Gilles Crosnier, Ministère agriculture

- Loi sur l'eau

En lien avec AMORCE, l'UIE propose de porter un projet de loi sur l'eau dans la perspective des élections présidentielles. L'objectif est de remettre l'eau au cœur de l'agenda politique et de porter un projet de loi qui pourra être mis en œuvre lors de la prochaine législature.

4- Sujets Techniques et règlementaires

- REP Bâtiment

La position de l'UIE à propos de la REP Bâtiment a été envoyée fin juillet (DGPR, cabinets ministériels) :

- ✓ Exclure les produits qui ne relèvent pas systématiquement de la parcelle
- ✓ Eco-contribution visible
- ✓ Pour les canalisations : introduire un seuil de coupure
- ✓ Demande d'exclusion des SAUL

Nous sommes toujours en attente du projet d'arrêté « produits » qui doit entrer plus dans le détail des aspects techniques.

Luc Manry a eu des informations via l'AIMCC :

- 4 éco-organismes ont répondu à l'AO
- 2 possibilités : décalage de la REP au 01/01/2023 ou lancement en janvier 2022 comme initialement prévu avec une écocontribution symbolique
- Il n'y aurait plus d'arrêté « produits » mais un avis « produit » qui pourrait donc être mis à jour plus facilement et souvent

- ACS

L'UIE a rédigé un projet de courrier à destination de Bercy afin d'alerter sur les embouteillages auprès des deux laboratoires agréés pour renouveler ou demander des ACS.

- Problèmes de délais
- Mais aussi l'absence de contrôles alors que de plus en plus de produits provenant de pays tiers demandent l'attestation.

Le GCEE ne souhaite pas de contrôle après obtention des ACS.

Suite à la discussion en conseil d'administration, les positions des différents syndicats ne sont pas encore suffisamment harmonisées. Il est demandé à chaque président de revenir vers l'équipe permanente d'ici au 19/11 afin de pouvoir adapter notre réaction.

Les sujets suivants de l'ordre du jour n'ont pas pu être abordés formellement en réunion faute de temps.

Union Nationale des Industries et Entreprises de l'Eau

9, rue de Berri - 75008 Paris
Tél : +33 (0)1 45 63 70 40
E-mail : uie@french-water.com
Web : www.french-water.com

Une association professionnelle adhérente à la Fédération Nationale des Travaux Publics

